

« Louange à Dieu seul,

Que la prière et la paix soient sur le Prophète Sidna Mohamed, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants au Colloque National sur le Livre Blanc concernant l'artisanat et les métiers, tout en évoquant, avec déférence, la mémoire de notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, qui avait ouvert à la réhabilitation de notre artisanat et de ses corps de métiers pour leur restituer leurs lettres de noblesse, étant nous-même animé du souci permanent d'asseoir les bases d'une nouvelle renaissance de ce secteur vital, Nous lui réservons, ainsi qu'aux gens de métiers qui l'animent, une sollicitude particulière et une grande considération, eu égard à leur rôle primordial dans la préservation de l'identité marocaine pérenne. De même, Nous leur conférons une place privilégiée dans le développement économique et social, ainsi que dans le rayonnement culturel de Notre royaume ; car nous considérons ce secteur comme le symbole vivant du progrès alliant, ingénieusement, authenticité et modernité, tel que Nous le souhaitons pour Notre pays.

Dieu, le Très-Haut, a bien voulu combler ce pays de compétences de valeur en arts et métiers et de potentialités jeunes et prometteuses, dont le génie créateur se reflète dans tous les métiers de l'artisanat. Tant et si bien que cette activité représente une part importante dans la formation du produit intérieur brut de notre pays, et dans la création d'opportunités d'emploi pour sa jeunesse. En outre, le secteur figure en bonne place, en termes d'exportations et de recettes en devises et contribue, de surcroît, à la cohésion sociale.

Compte tenu des potentialités que recèle ce secteur, Nous sommes résolu à fructifier les ressources existant dans les différentes régions du pays, aussi bien urbaines que rurales, pour en faire un gisement intarissable d'emplois et un instrument efficace du développement local intégré, particulièrement en milieu rural. Et c'est parce que Nous considérons toute entreprise d'artisanat comme une école de formation professionnelle, que ce secteur est appelé à jouer un rôle prépondérant dans la qualification d'une large frange de notre jeunesse en vue de son insertion dans le marché de l'emploi. Ceci requiert une intensification des efforts pour rehausser le niveau de l'apprentissage et l'initiation aux métiers ainsi que la consolidation des passerelles et filières reliant cette formation aux établissements d'enseignement général et aux centres de formation professionnelle.

De même, l'impératif de gagner le pari de drainer dix millions de touristes par an d'ici la fin de la présente décennie, implique pour le secteur de l'artisanat et des métiers d'ouvrer à quadrupler sa production destinée au tourisme international et, ainsi, à générer environ un demi million de postes d'emploi.

Notre vœu est que le secteur puisse être un solide levier d'encouragement et de diversification des exportations, de la formation,

de l'emploi et de la promotion du tourisme - dont le produit ne tire pas aujourd'hui sa valeur de la seule beauté des sites mais aussi des atouts civilisationnels et culturels où l'artisanat authentique occupe une place de choix. Il faudra, en outre, affronter la concurrence acharnée qu'implique la mondialisation, et être en mesure d'accompagner les modes et les tendances versatiles des marchés intérieurs et extérieurs ; autant de défis qu'il appartient aux artisans et à l'ensemble des intervenants de ce secteur de relever en puisant dans le génie et le talent dont Dieu les a doté pour fructifier les expériences acquises et pour que l'artisanat, avec tous ses corps de métiers, puisse s'engager résolument dans le processus de mise à niveau de ses structures de production, ainsi que de ses ressources humaines.

C'est ainsi qu'ils pourront accéder aux sphères de la création et de l'excellence, intégrer les nouvelles technologies et assimiler les méthodes de gestion et les techniques de commercialisation modernes, renforçant de la sorte, sa position centrale parmi les secteurs porteurs de l'économie nationale.

Notre souhait est donc de voir votre colloque contribuer, à travers les conclusions que vous aurez consignées dans le Livre Blanc sur les métiers et professions - ouvrage dans lequel il vous appartient d'identifier, en toute objectivité, les points forts de ce secteur authentique et les facteurs de nature à les consolider, mais aussi ses points faibles et les entraves qui l'empêchent d'assumer le rôle qui devrait être le sien, ainsi que les moyens de son développement - à la mise en œuvre d'une stratégie à la mesure de la place qu'occupe ce secteur économique par excellence. Il faudra donc engager des actions et des efforts concertés pour en faire un puissant pôle de décollage économique favorisant le développement global et intégré de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Nous entendons également que vous fassiez état, dans votre Livre Blanc, de notre attachement à la réforme de ce secteur, à travers l'exploitation optimale de ses potentialités et la révision de ses structures et de ses modes d'organisation, en privilégiant le professionnalisme au sein de ses institutions représentatives, de sorte que celles-ci puissent, à travers une élite professionnelle, tenant lieu de locomotive, stimuler fortement le secteur et le mettre au diapason des nouvelles orientations en matière d'investissement et de développement régional, conformément aux idées que Nous avons développées dans le discours d'ouverture de la session parlementaire d'octobre 2000.

Il convient également de promouvoir une plus grande compétitivité des produits de l'artisanat par l'adoption d'une approche globale de la qualité, de renforcer la position de l'entreprise de l'artisanat par l'instauration d'un environnement incitatif pour l'initiative, l'investissement et l'emploi, et d'améliorer les conditions de protection de l'artisan, par la mise en place d'un régime spécial et évolué de prestations sociales et de couverture médicale, et ce, parallèlement à la création, par les collectivités locales et les pouvoirs publics, de villages pour les gens de

métiers et de locaux et zones réservés à leurs activités ; comme il appartient à ces autorités d'optimiser l'utilisation des subsides spéciales de soutien que Nous avons tenu à ce que le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social réserve à l'équipement de ces locaux et ces sites.

Nous espérons que ce Livre Blanc servira de référence pratique pour Notre gouvernement, afin qu'il puisse s'en inspirer dans l'élaboration d'un cadre juridique pour le développement de l'artisanat et des métiers. Cet instrument permettra de définir, de façon claire et pratique, les obligations de l'Etat et de tous les intervenants dans ce secteur pour opérer la renaissance moderne à laquelle nous aspirons, et ce sur la base d'une plate-forme commune, une approche concertée et une volonté de partenariat. Ainsi seront réunies les conditions économiques et financières qui stimulent la production, favorisent la qualité et poussent à l'ouverture sur le progrès et l'innovation, dans le respect de l'authenticité et de l'identité.

Tout en vous exprimant Notre profonde satisfaction de l'engagement que vous avez souscrit et que Nous considérons comme une charte d'éthique et un serment sincère devant Dieu, devant Notre Majesté, devant la nation et envers vous-mêmes, d'ouvrir pour que l'artisanat et les métiers conservent leur noble mission au service du patrimoine et de la civilisation séculaire et puisse, comme Nous le souhaitons, contribuer au succès du grand jihad économique et social, tout comme vos aïeux ont contribué, avec sincérité et patriotisme, à la lutte pour l'indépendance et au parachèvement de l'intégrité territoriale.

Nous implorons Dieu, le Très-Haut, de vous assister et de vous guider dans votre quête pour la préservation du patrimoine national, ainsi que pour son essor et sa prospérité.

Que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur vous. »

MAP